



Sainte-Anne-de-Sorel

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC**, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le lundi 3 juillet 2017 à compter de 19 h 30, le conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

#### **Propriété située au 746, chemin du Chenal-du-Moine**

L'objet de cette demande est pour le bâtiment principal :

- autoriser une marge de recul avant de 2,76 mètres au lieu de 6 mètres au règlement de zonage n° 436-2009 de la grille de la zone H-239 ;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 15 mai 2017.

Maxime Dauplaise, M.A.P. gma  
directeur général et secrétaire-trésorier